UE 13E04

English 3

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE	QUADRIMESTRE	PONDÉRATION DE L'UE
4	40 h	Q1	100 points

Niveau CFC	6	Langue(s)	anglais
Cycle	Bachelier Écriture multimédia	Modalité	Horaire de jour
Obligatoire / Option	Obligatoire	Responsable de l'UE	Marie Palm
Implantation	ISFSC – Rue de la Poste 111 – 1030 Bruxelles		

Prérequis / Corequis	Aucun
Objectif de l'UE	Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de maîtriser le niveau B2 de l'anglais professionnel (grammaire, vocabulaire et concepts du monde professionnel). Iel pourra le comprendre (audition, lecture) et l'utiliser (expression orale et écrite) dans des projets spécialisés et dans des situations liées à la pratique professionnelle.
Critère de réussite de l'UE	La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.
Cohérence de l'UE	Les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Composition de l'UE · 1 activité d'apprentissage

CODE	ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE (AA)	VOL. HORAIRE	ECTS	QUADRIMESTRE	PONDÉRATION
13E04-A	Business English 3	40	4	Q1	100 points

13E04-A Business English 3

VOLUME HORAIRE	CRÉDITS ECTS	QUADRIMESTRE	PONDÉRATION AA
40 h	4	Q1	100 points

Titulaire(s)	Marie Palm
Discipline	Langues étrangères
Organisation	Groupe

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Business English B2: réalisation de projets individuels et collaboratifs liés au monde professionnel (techniques de négociation, entretien d'embauche, présentation de son projet PFE, etc.) avec outils linguistiques (prononciation et grammaire principalement) à travailler en autonomie selon les besoins des étudiant.e.s. Les quatre compétences communicatives seront travaillées au cours, avec une emphase particulière sur l'oralité.

MÉTHODES D'APPRENTISSAGE

Les séances s'organisent sous forme d'ateliers participatifs. Pour chaque séance, l'étudiant.e doit avoir réalisé des préparations telles que des exercices de drill sur la nouvelle matière, des lectures, des compréhensions à l'audition, l'étude de vocabulaire/concepts professionnels qu'iel mettra en pratique lors d'exercices oraux en paire ou en groupe. Certaines parties seront réalisées en autonomie. Des tests réguliers sont organisés et chaque projet oral et écrit (à réaliser à plusieurs) s'évalue pendant les séances et fait par conséquent partie de l'évaluation globale de l'UE.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de l'UE, l'étudiant·e sera capable de : transférer ses acquis en langue anglaise dans des situations professionnelles de manière pertinente.

- Analyser une situation - problème en organisant de façon méthodique les outils linguistiques afin de développer un message et de le communiquer de manière appropriée au contexte professionnel
- Comprendre et participer à des conversations ciblées sur l'anglais professionnel : pouvoir argumenter, comparer, commenter des graphiques, faire des présentations, négocier, préparer des événements, participer à des réunions, participer à un entretien d'embauche, débattre…
- Lire des textes divers en langue cible: interviews, rapports, consignes, communications, article, annonces, etc.
- Rédiger des documents types : résumés, notes, rapports, propositions de projets, présentation d'une nouvelle idée commerciale, etc.
- Collaborer de manière responsable en analysant et en respectant les consignes.
- Développer son autonomie en s'auto-évaluant et en utilisant les moyens de remédiation proposés (brulingua.)

Le dispositif de cours et les modalités d'évaluation peuvent faire l'objet d'adaptations pédagogiques, en cas de difficultés à suivre l'activité avec régularité, pour des raisons académiques validées par la coordination de section.

COMPÉTENCE(S) ÉVALUÉE(S)

- **Compétence 1 :** Établir une communication professionnelle
- **Compétence 2 :** Interagir avec son milieu professionnel

CAPACITÉ(S) ÉVALUÉE(S)

- **Capacité 1.3 :** Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère (dont l'anglais).
- **Capacité 2.1 :** Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels.
- **Capacité 2.2 :** Être capable de travailler en équipe ou en réseau, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences.

ÉVALUATION

Première session	Evaluation continue: projets et tests de connaissances évalués durant tout le quadrimestre. Examen écrit (1h) pour les étudiants n'ayant pas réussi les tests de connaissances organisés tout au long du quadrimestre. Examen oral par paire (25 minutes) portant sur les sujets PFE présentés lors des séances ainsi que la prononciation
Seconde session	Examen écrit (1h) pour les étudiants n'ayant pas réussi les tests de connaissances organisés tout au long du quadrimestre. Examen oral par paire (25 minutes) portant sur les sujets PFE présentés lors des séances ainsi que la prononciation Différences par rapport à la 1ère session: • la note de participation qualitative aux cours n'est plus prise en compte. • les parties réussies avec un minimum de 50% ne doivent pas être repassées (les étudiant.e.s sont invité.e.s à contacter l'enseignante avant le 1er juillet pour connaître leur.s dispense.s). • les évaluations réalisées lors des séances de cours sont à réaliser sous forme de vidéos (expression orale) ou textes (expression écrite) à remettre le premier jour de la session.
Plan B	Idem Plan A Le dispositif de cours et les modalités d'évaluation peuvent faire l'objet d'adaptations pédagogiques, en cas de difficultés à suivre l'activité avec régularité, pour des raisons académiques validées par la coordination de section.

SUPPORT(S) DE COURS

Syllabus, exercices de grammaire, prononciation, etc sur TEAMS

Fiche générée le 05.11.2026 depuis https://ue.isfsc.be/ue/2026-2027/13E04 · Fiches UE v1.14.0 · 23.09.2026